



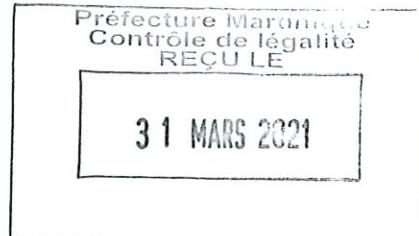
EXTRAIT N°29/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MARS 2021

Date de la convocation :	L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux du mois de mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence de M. ADELE Claude, 1 ^{er} adjoint ;	
Nombre de conseillers municipaux En exercice	33	<i>PRESENTS</i> : le Maire, M. Yan MONPLAISIR. <i>Adjoints</i> : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,
En début de séance :		
Présents	26	<i>Conseillers municipaux</i> : M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. DELPHIN Laurent, M. PALIX Pierre, Mme FRANCOIS Francine, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel.
Procurations	1	
Absents	3	<i>ABSENTS EXCUSES</i> : Mme MENCE Marielle, (procuration à M. DELPHIN Laurent), Mme LARAIRIE Sylvia.
Excusés	3	
En cours de Séance :		
Présents	28	<i>ABSENTS NON EXCUSES</i> : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane, M. ADELAIDE Michel.
Procurations	1	
Absents	3	
Excusés	1	
ASSISTANTS	M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (DirCab), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Claudine NELLA, Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), Mme Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. Alain BONHEUR (DST), Mme Françoise DORE (DCE), M. José SOUDOUROM (DSU).	

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Lyne CATHERINE pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.



**REFECTION DE LA VOIE « ROSIERE N°2 »
APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Le Maire expose :

Les travaux de modernisation de la voie communale Rosière n°2 consistent à reconstruire l'assiette de la voie et des trottoirs et à canaliser les eaux pluviales. Cette opération s'avère d'autant plus nécessaire et urgente qu'il s'agit d'une voie de désenclavement délabrée, rendant difficile le ramassage des ordures ménagères dans ce quartier à forte densité de population. Elle contribuera également à améliorer le cadre de vie des habitants, à forte composante de séniors et de personnes à mobilité réduite.

Le coût prévisionnel de cette opération a été estimé à la somme de 188 000,00 € H.T.

Le plan de financement se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES		TAUX
REFECTION DE VOIRIES « ROSIERE N°2 »	188 000,00 €	Ville Autofinancement	18 800,00 €	10,00 %
		CACEM Fond de concours 2020	18 800,00 €	10,00 %
		ETAT D.E.T.R. 2021	150 400,00 €	80,00 %
TOTAL	188 000,00 €	TOTAL	188 000,00 €	100,00 %

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

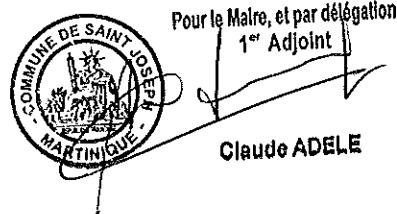
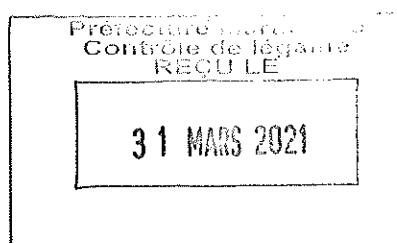
DECIDE, à l'unanimité

D'APPROUVER le plan de financement proposé pour les travaux de réfection de la voie Rosière N°2.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 22 mars 2021

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture



CV